

Déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles vivants

Date de la démarche : 03/11/2020
Demandeur : ATLAN Marjolaine
Bénéficiaire : ATLAN Marjolaine
Référence : PLATESV-D-2020-006049
Provenance : Mes démarches administratives Culture

Projet

Quel est le projet du déclarant en matière de spectacles vivants ? :

Les projets de l'association en matière de spectacle vivants sont la production et la diffusion du spectacle musicale créé par Stéphanie Atlan et Natacha Tortillard.

Transparence des informations :

- Je suis informé(e) qu'à tout moment les données de la présente déclaration peuvent être vérifiées par l'administration et que les autorités compétentes peuvent informer le préfet de région en cas de manquement, pour l'activité déclarée, aux obligations relatives au code du travail, au code de la sécurité sociale, au code de la propriété intellectuelle et artistique ainsi qu'aux obligations en matière de sécurité des lieux de spectacles vivants.
- Je suis informé(e) des sanctions pénales liées aux fausses attestations et aux mensonges à l'administration.

Information :

[Que risque-t-on en cas de fausses attestations et mensonges à l'administration ?](#)

Calendrier prévisionnel des représentations

Je joins le calendrier prévisionnel des représentations pour l'année à venir selon le modèle ci-dessus. : calendrier_representation.xlsx

Type de personne déclarante

Quel type d'employeur êtes-vous ? : Organisme (c'est à dire que la déclaration est faite pour une personne morale - par exemple une association 1901, une société, un établissement public, une collectivité, etc - qui a un numéro SIRET et une raison sociale – dénomination sociale)

Identification de l'entrepreneur de spectacle vivant déclarant - Personne morale - 1

La déclaration est faite pour : une association de loi 1901 ou 1908

Personne morale - Association de loi 1901 ou 1908 - alternative numéro

Votre association est-elle postérieure à 2009 (ou antérieure à 2009 mais a subi des modifications depuis 2009) ? : oui

Personne morale - Association de loi 1901 ou 1908 - N° RNA

N°RNA de votre association : W041003568

Identification de l'entrepreneur de spectacle vivant déclarant - Personne morale - 2

Numéro unique d'identification entreprise et établissement (n° de SIRET) : 89015343000016

Nom de l'organisme : SA MUSE

Coordonnées de l'établissement principal, établi en France obligatoirement pour cette procédure : Les terrasses de l'Adroit Bat A, esc C 04400 Barcelonnette France

Site internet le cas échéant :

Objet de l'organisme tel que figurant dans les statuts : Cette association a pour but la création, l'adaptation, le conseil, l'enseignement, la gestion, de toute forme artistique. Elle exercera toute action culturelle liée au spectacle vivant, aux arts plastiques, à l'audiovisuel et au multimédia, ainsi

que toute forme de création artistique s'y rattachant par tous moyens existant ou futurs, tant en France qu'à l'étranger. Elle pourra exercer toute activité visant à la promotion et au bien-être des artistes et de tout individu.

Code d'activité principale d'après la nomenclature des activités françaises (APE-NAF) :
90.01Z - Arts du spectacle vivant

Le code NAF de la personne morale ne figure pas dans la liste, le préciser ici :

Identification du représentant légal de l'organisme

Civilité : Madame Atlan Marjolaine

Le cas échéant deuxième prénom :

Le cas échéant troisième prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : 04/05/1955

Numéro de téléphone : 0678477637

Autre numéro de téléphone :

Courriel : samuse.atlan@gmail.com

Adresse de domiciliation du représentant légal (ou commune de rattachement) : Les terrasses de l'Adroit Bat A, esc C, apt 269 04400 Barcelonnette France

Déclaration sur l'honneur : Le représentant légal atteste sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation ou de sanction lui interdisant l'exercice d'une activité commerciale. Si l'entrepreneur de spectacles est une entreprise publique ou une régie : le dirigeant principal de l'établissement, ou l'agent public disposant d'une fonction équivalente lorsque l'entreprise de spectacles vivants est gérée en régie par une collectivité territoriale, atteste sur l'honneur par la validation de la présente déclaration l'absence de condamnation ou de sanction lui interdisant l'exercice d'une activité commerciale.

Conventions collectives - Personne morale

A quelle convention collective êtes-vous soumis ? Trois cas seulement sont possibles et un de ces trois cas doit obligatoirement être appliqué, d'après le code du travail. : application de la convention collective nationale du spectacle vivant privé (CCNSVP)

Activité d'entrepreneur de spectacles exercée par le passé ?

Le déclarant a-t-il, au cours des trois dernières années, été entrepreneur de spectacles vivants (exploitant de lieu de spectacles, producteur, tourneur, diffuseur) ? : non

Pas d'activité de spectacle antérieure

Le déclarant s'engage à s'affilier (une de ces deux options doit obligatoirement être cochée) :
: si son activité principale n'est pas le spectacle ou qu'il est un groupement d'artistes amateurs faisant occasionnellement appel à des artistes du spectacles rémunérés, au guichet unique du spectacle vivant (www.guso.fr).

Voir explications sur le Guide des obligations sociales dans le spectacle :

[Guide des obligations sociales dans le spectacle](#)

Diplôme / Expérience / Compétences / Formation - Personne morale

La personne justifiant de la formation, de l'expérience ou des compétences est-elle salariée de l'organisme ? : non

Engagement : Le déclarant s'engage à signaler tout changement dans la ou les personne(s) justifiant des qualifications, expérience ou compétences, dans les quinze jours suivant ce changement. Si la personne n'est pas remplacée dans le mois, le préfet de région peut engager une procédure d'invalidation de la licence (article R.7122-6 du code du travail).

Descriptif de la personne justifiant des diplômes/expérience/formation (hors formation de sécurité) - non salariée

Justificatif d'au moins une de ces trois situations (cocher la case et joindre le justificatif) : détention (domaine indifférent) : d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+2 antérieur à la réforme LMD, BTS ou un DUT ; ou diplôme de l'enseignement supérieur ayant conduit à la délivrance de 120 crédits du système européen de transfert de crédit (ECTS) ; ou d'un titre de même niveau inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP : <https://certificationprofessionnelle.fr/>) (joindre les diplômes ou titres)

Joindre le ou les justificatifs. Si vous avez coché "formations ou compétences figurant sur le répertoire ", consultez sur le répertoire de la cpnef-sv la liste des justificatifs recevables :

Diplome ESTP Emmanuel ATLAN.jpg

Civilité de la personne : Monsieur Atlan Emmanuel

Fonction de la personne au sein de l'organisme : Trésorier

Veillez joindre un justificatif de la fonction : PROCES VERBAL de CREATION du 16 SEPT 2020.pdf

Justification que les fonctions effectives assurées par la personne au sein de l'organisme sont en lien avec la formation, l'expérience ou les compétences indiquées : Emmanuel Atlan est gérant de sa propre société et a un diplôme d'ingénieur. Il a donc une expérience certaine en gestion.

Veillez joindre un justificatif : Diplome ESTP Emmanuel ATLAN.jpg

Justification du fait que ces fonctions seront assurées pendant la période d'activité d'entrepreneur de spectacles vivant de l'organisme :

Emmanuel ATLAN vient d'être désigné comme comptable de l'association. Il s'est engagé à rester en fonction durant la période d'activité d'entrepreneur du spectacle

Veillez joindre un justificatif : PROCES VERBAL de CREATION du 16 SEPT 2020.pdf

Précisions sur la catégorie d'activité déclarée

Une seule case doit être cochée. : Producteur de spectacles qui a la responsabilité d'un spectacle vivant et qui est l'employeur du plateau artistique ou entrepreneur de tournée qui a la responsabilité d'un spectacle vivant et qui est l'employeur du plateau artistique (licence de catégorie 2).

Personne à contacter pour l'instruction du dossier

Civilité : Madame Atlan Marjolaine

Fonction au sein de l'organisme déclarant : Présidente

Numéro de téléphone : +33 6 78 47 76 37

Numéro de téléphone alternatif : +33 6 78 47 76 37

Courriel : samuse.atlan@gmail.com

Adresse : Les terrasses de l'Adroit Bat A, esc C 04400 Barcelonnette France

Précisions sur le récépissé de votre déclaration

Mentions légales :

Le récépissé de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants ne pourra valoir licence que lorsque 30 jours seront passés après la réception par l'administration d'un dossier complet et conforme aux conditions pour exercer l'activité, et que l'administration ne s'y sera pas opposée ou n'aura pas relevé un manquement quant au contenu du dossier.

L'autorité administrative compétente peut s'opposer ou invalider le récépissé lorsque les conditions pour exercer l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants ne sont pas remplies (article L. 7122-3 du code du travail - conditions de compétences, formation ou expérience - et L.7122-7

du code du travail - respect du droit du travail, du droit social, du droit de la propriété intellectuelle et de la sécurité des lieux de spectacles).

Lorsque le préfet de région est saisi d'un dossier incomplet, il indique à l'intéressé les pièces et informations manquantes ainsi que le délai fixé pour la réception de celles-ci. Lorsque les pièces et informations ont été produites, le récépissé mentionné au premier alinéa lui est délivré (article L. 7122-2 du code du travail).

Le délai d'un mois court à compter de la date de réception d'un dossier complet (article L. 7122-2 du code du travail). Il n'est donc pas possible d'exercer son activité avant cette date.